



**Réponse de Monsieur le ministre de l'Économie, des PME, de l'Énergie et du Tourisme, Lex Delles, à la question parlementaire n°766 du 21 mai 2024 de Mesdames les Députées Francine Closener et Paulette Lenert au sujet du musée européen de Schengen**

Dans le cadre de ce projet qui inclut la réalisation d'une nouvelle scénographie pour le Musée Européen à Schengen, l'acquisition et la transformation en exposition permanente de l'ancien bateau « MS Princesse Marie Astrid 2 », la construction d'un quai d'accostage, ainsi que la transformation du bistrot du musée en bureau d'accueil touristique, le précédent gouvernement a pris, sur initiative du ministre du Tourisme, un engagement financier de 17.463.952 €. La commune de Schengen met en œuvre ce projet conformément à son importance culturelle, historique et touristique. Il s'agit en effet d'un projet phare pour le tourisme de mémoire européen et le développement du tourisme de la région mosellane.

L'actuel ponton d'accueil touristique, qui avait à l'époque coûté environ 990.000 €, sera effectivement démantelé pour faire place au nouveau quai d'accostage. Après une analyse approfondie de plusieurs options de réutilisation, le démantèlement sur place s'est révélé être la seule option viable. Le coût de démantèlement n'est pas encore connu en détail, un budget prévisionnel de 75.000 € figure au budget global du projet.

L'association sans but lucratif « Centre Européen Schengen » assure la gestion professionnelle du musée et du bureau touristique à Schengen. L'arrivée du « MS Princesse Marie Astrid 2 » à Schengen est une opportunité unique pour mettre davantage en valeur le rôle du Grand-Duché dans le processus de l'intégration européenne et mettre en valeur les richesses naturelles, culturelles et historiques de la région.

Pour garantir le bon fonctionnement du musée et de ses services étendus à partir de la réouverture en juin 2025, l'équipe devra être renforcée. Il revient au Conseil d'administration du « Centre Européen Schengen » de procéder à l'engagement du personnel qu'il juge opportun pour assurer aux futurs visiteurs un accueil de qualité à haute valeur touristique.

Depuis son ouverture en 2010, le musée était accessible gratuitement. Après la transformation du musée, il est prévu que l'entrée devienne payante pour les adultes.

Luxembourg, le 13/06/2024

Le Ministre de l'Économie, des PME,  
de l'Énergie et du Tourisme,

(s.) Lex Delles